

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 25

Artikel: La patrie suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que le robuste Normand lui dit, une heure avant le dîner :

— Voulez-vous que nous fassions « un prisonnier », en attendant le repas ?

Un domestique apporta sur un plateau, un bol de bouillon tiède, deux bouteilles de Bordeaux et un énorme hanap d'argent. Pouyer-Quertier déboucha une bouteille, et versa le contenu dans le hanap et le vida d'un trait. Ensuite, il avala le bouillon. Enfin, il ingurgita la seconde bouteille. Et, se tournant vers Bismarck :

— Le bouillon est pris entre les deux bouteilles, c'est ce que j'appelle « faire un prisonnier ».

Ces exploits valurent au ministre l'estime de Bismarck. Estime qui se traduisit par maintes concessions en faveur des Français.

Aujourd'hui, si les délégués de tant de peuples sortaient de leur Tour de Babel, pour se réunir autour d'une table bien servie, ne seraient-ils pas de meilleur humeur dans leur souci d'améliorer les choses de la pauvre humanité que nous sommes.

Carte des Grisons. — Le « Conte de Vaudois » a reçu avec reconnaissance une carte de route des Grisons, éditée par les Chemins de fer Rhétiques, dressée par le professeur Imhof et publiée par les soins d'Orell Füssli.

C'est une splendide carte multicolore dont la nouveauté est l'éclairage normal du sud-est. Ses ombres sont portées en bleu. Elle est au 1 : 250,000 et facile à mettre en poche. Le relief en est excellent. Voies ferrées, routes, cols et sentiers y sont indiqués, aussi bien que les routes à automobiles, notées en violet. Elle peut servir tout à la fois de carte et de guide, car son verso est riche en indications précieuses au voyageur. Apte à rendre les meilleurs services à quiconque désire visiter les Grisons sur place, ou même de sa chambre, elle a en outre le mérite du bon marché. Le « Conte de Vaudois » félicite les Chemins de fer Rhétiques et les remercie ainsi que tous leurs collaborateurs.

A. V.

LE DIABLE DE MOLLENS

(Suite et fin.)

» Cependant, notre sorcier ne pouvait pas continuer à mener ainsi ses victimes par le bout du nez, il fallut bien une fois aller sur le crêt, de nuit bien entendu, pour s'emparer du trésor.

» Il leur dit donc un beau jour :

» — Le moment est venu, nous aurons le trésor cette nuit, si vous n'oubliez rien de ce que je vais vous dire :

» — Vous viendrez contre minuit avec les provisions habituelles ; pain blanc, rôti, vin bouché. Surtout, apportez-en assez, il ne faut pas lésiner pour le dernier coup.

» — Je vous dis que nous aurons le trésor. Toujours si, par hasard, l'esprit allait être mal disposé et qu'il soit le plus fort, ah ! dans ce cas, je ne pourrais répondre ni de ma vie ni de la vôtre. Si vous entendez un bruit comme des pièces de monnaie qu'on remue, il faudra vous sauver aussi rapidement que vous pourrez pour ne pas avoir le cou tordu, car vous pouvez compter que, si l'esprit nous attrape, cela nous arrivera certainement.

» — Je ne le crois pas, mais faites bien attention et ouvrez vos oreilles. Du reste, si vous entendez remuer les écus, le bois sera en même temps plein de feu et de sorciers qui feront un bruit d'enfer.

» — Vous avez bien compris et je vous promets que nous aurons le magot. Apportez seulement des sachets qui seront faits en toile neuve qui n'a pas encore servi et qui n'a pas encore passé à la lessive. Ces sachets seront attachés avec les crins de la queue d'une jument qui n'a fait qu'un poulain.

» — N'oubliez rien ! Au revoir ! Vous ne me reverrez pas que je ne vous revoie.

» — Quand il eut terminé ses recommandations, il alla trouver les compères qui étaient ses associés occasionnels.

» — Vous voudrez bien me rendre un service, leur dit-il ; il y a là quelques imbéciles à qui j'ai fait croire que je veux sortir ce soir le trésor de Nernichens et, si vous voulez m'aider, je vous promets qu'on veut bien rire et boire un bon coup.

» Il vous faudra mettre des chemises blanches par dessus vos habits, préparer dans la forêt une dizaine de tas de rebibes (*copeaux*) et prendre tout ce qu'il faut pour faire un charivari : des pelles, des faux, des couvercles de marmites et des toupins. Je laisserai tomber un caillou sur des écuilles cassées, ce sera le signal, vous mettrez le feu aux rebibes et commencerez à courir de ci de là en faisant le charivari. Pour le reste ne vous inquiétez de rien.

» Quand la minuit fut arrivée, tout le monde se trouva à son poste ; le sorcier dans le creux, les compères dans le bois et ceux qui venaient pour le trésor autour du creux.

» — Etes-vous là, mes amis ! leur demanda le Diable de Mollens ?

» — Bien, ne bougez pas ! le voici ! le voici !...

» Mais, à ce moment, il laissa tomber une grosse pierre sur le tas de tessons qu'il avait préparé. Les compères allumèrent les feux et apparurent vêtus de leurs chemises blanches, faisant les gestes convenus, comme une bande de sorciers d'autant plus effrayants que le charivari était de mieux réussi.

» On peut penser ce que fut la débandade. Personne ne se fit prier pour prendre les jambes à son cou et déguerpir le plus loin possible.

» Quand Butty jugea la distance suffisante, lui et ses acolytes se mirent à manger, dans le creux même, le pain blanc, le rôti, qu'ils assaillirent de vin bouché.

» Cependant, il y en eut un de la bande des dupes qui, en se sauvant, s'encoubla à une racine, tomba par terre et se crut bel et bien... tel fut son saisissement, — mort pour tout de bon. Néanmoins, au bout d'un assez grand moment, il prit le parti de ressusciter et entendit rire, causer et trinquer, car il était tombé à peu de distance du creux ; il se releva et fut comme on le pense édifié par le spectacle de ce qu'il découvrit.

» — Mé boulrl ! s'écria-t-il !... ci baugro dé sorcier !... dé caion !...»

» Il s'en alla tout droit porter plainte contre le Diable de Mollens et l'affaire alla en correctionnelle au Tribunal d'Aubonne. Ce fut une épique, la cause attira, dit-on, tous les croyons sans peine, de nombreux curieux et Butty en profita pour raconter dans le détail tout ce qu'il avait fait à ses dupes. Ces derniers ne savaient où se cacher tant ils avaient vergogne.

» Butty ne fut condamné qu'à trois jours de prison, sentence qui fut en outre adoucie par la conclusion du président du Tribunal : « Honneur à un homme qui a su ouvrir l'esprit à tant de fous ! »

» Tout cela ne laissa pas que d'indisposer sérieusement la population de Mollens et, comme il n'était pas bourgeois de la commune, Butty fut prié par les autorités d'avoir à choisir une autre localité pour y exercer ses talents.

» Butty reçut très philosophiquement cet avis et se déclara prêt à partir.

» Un beau jour, il fit charger tout son mobilier sur un char, puis ayant de se mettre en route, alla faire une dernière visite au syndic de la commune.

» Ce n'est pas le tout, lui dit-il, je veux bien m'en aller, mais il faut me faire un acte de mœurs, quelque chose de beau et de bon afin que je puisse me replacer ailleurs.

» Le syndic qui avait vu le mobilier chargé ne mit pas en doute les projets de son administré et rédigea un certificat tel que Butty pouvait le désirer.

» Rentré chez lui, il fit décharger son mobilier et réintégra son domicile. A présent que j'ai un acte de mœurs, conclut-il, personne ne me peut rien. »

Le Diable de Mollens eut famille et celle-ci donna raison au dicton qui veut que les bûches ne sautent pas loin du tronc. Un fils, entr'autres, continua le métier du père, non pas celui de sorcier, mais de constructeur de puits. Occupé à Pampigny, il prenait pension chez une veuve qui lui faisait assez maigre chère. On aurait pu dire d'elle que si son vin était gras, la tomme qu'elle

mettait sur la table de son pensionnaire était maigre. La soupe, en particulier, laissait à désirer, les yeux du bouillon étaient aussi rares que petits.

Butty, deuxième du nom, ne fut pas embarrassé pour donner une leçon à son hôtesse. Terminant un soir sa journée par le peu substantiel repas habituel, il attacha pendant une absence momentanée de celle-ci, une ficelle à la soupière et se mit à la promener à bout de bras tout autour de la maison.

— Qu'est-ce que vous faites donc là ? s'exclama la bonne femme en rentrant à la maison.

— Je promène cette pauvre aveugle qui ne voit pas clair !

La leçon fut-elle profitable ?...

Henri Zimmermann de Pampigny qui m'a autrefois conté cette histoire, ne le savait pas.

Ad. Besson.

La Patrie Suisse du 11 juin consacre trois pages admirables illustrées au cinquantenaire du Gothard et aux fêtes d'Airolo. Ce numéro sera un souvenir précieux pour tous ceux qui de près ou de loin se sont intéressés à ces cérémonies. D'autres actualités n'offrent pas un moindre intérêt : Centenaire de Belles-Lettres de Neuchâtel, inauguration d'un nouveau chalet de vacances vaudoises, matchs de hockey et de football, meeting d'athlétisme à Berne, etc. Une nouvelle inédite de A. Fragne nous montre la vocation d'un guide. René Gouzy nous présente les nouveaux avions de la **Swissair**.

Bourg-Ciné-Sonore. — **L'Agent Z-I**, grand drame d'amour et d'espionnage, dans lequel on retrouve deux grandes figures du cinéma muet, Erich von Stroheim et Constance Bennett, passe au Bourg cette semaine en version sonore. Erich von Stroheim, personnalité caractéristique, réalise son rôle d'espion avec l'extrême simplicité des grands artistes, poussant même le souci de s'interdire les effets faciles jusqu'à ne porter que la tenue d'un valet de chambre. Constance Bennett, également dans un rôle d'espionne est à son accoutumée profondément émouvante lorsqu'elle en arrive à sacrifier son amour à son devoir.

Pour la rédaction
J. BON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

PHOTOGRAPHIE

GROUPES, NOCES, CARTES POSTALES
AGRANDISSEMENTS en noir et couleurs
TRAUVAS D'AMATEURS

RIPONNE 4
(à côté de la Viennoise) **LAUSANNE**
5 % aux lecteurs du journal

R. MICHEL



KOCHER
Rue du Pont 7
Lausanne

tailleur 1^{er} ordre
mesure, confection

**promet beaucoup,
et tient tout autant
faites-en l'expérience !**



Avec la **Citroyine**
salades et plats au vinaigre deviennent
exquis et sains

1 litre de Citroyine contient l'acide d'environ 25 citrons.